

TOUS LES TARIFS PRÉFÉRENTIELS QUE NOUS VOUS PROPOSONS...

Vous êtes étudiant, rattaché à un établissement... des tarifs préférentiels sont proposés.

CONSULTATION POUR TOUS SANS ABONNEMENT		
Gratuit		Toute la base d'articles numériques BupDoc est disponible gratuitement de 1907 à 2021 (à partir de 2022 uniquement pour les adhérents/abonnés à partir de l'« Accès abonné(e)s » sur le site).
VOTRE COLLÈGE OU VOTRE LYCÉE EST ABONNÉ		
32 €	Code tarif 3	Tous les enseignants rattachés au collège ou au lycée bénéficient d'un abonnement électronique gratuit article par article ⁽¹⁾ pour 32 € d'adhésion seulement.
VOTRE COLLÈGE S'ABONNE		
112,50 €	Code tarif 42	Il bénéficie d'une réduction de 25 % du tarif collectivité.
VOUS ENSEIGNEZ EN COLLÈGE		
37 €	Code tarif 22	Adhésion à 32 € et l'abonnement aux articles numériques collège pour seulement 5 € (tous les articles collège disponibles sur BupDoc), de plus vous pourrez lire certains articles scientifiques, pédagogiques et expérimentaux.
32 €	Code tarif 3	Si votre collège est abonné, vous pouvez bénéficier d'un abonnement électronique gratuit article par article ⁽¹⁾ pour 32 € d'adhésion seulement.
VOUS ÊTES ÉTUDIANT /STAGIAIRE (en L1, L2, L3, M1 ou M2 et sur justificatif à fournir)		
Gratuit	Code tarif 70	Adhésion et abonnement électronique article par article ⁽¹⁾ .
26 €	Code tarif 71	Adhésion et abonnement électronique article par article ⁽¹⁾ et la version papier trimestrielle (complète) pour seulement 26 € (adhésion offerte et la version papier à moins 50 %).
VOUS ÊTES RESPONSABLE DANS UNE COLLECTIVITÉ (CPGE, UNIVERSITAIRE...)		
300 €	Code tarif 44	Cet abonnement électronique permet à un responsable de collectivité (par exemple une classe de CPGE en lycée ou une préparation CAPES/Agrégation à l'université) de donner un accès aux articles du Bup article par article ⁽¹⁾ exclusivement à ses étudiants de l'année scolaire en cours.

[Se connecter / Adhérer](#)

(1) Cet abonnement permet un accès à BupDoc article par article. Cependant, il ne permet pas de télécharger les bulletins mensuels et trimestriels.